



Achat d'un véhicule à un garage avec impossibilité d'usage

Par Bouba

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule fin octobre 2011, le garage m'a précisé que la boîte automatique avait été refaite complètement.

A date, la boîte est tombée en panne 3 fois (c'est-à-dire impossibilité de rouler dans l'état puisque les vitesses ne passent plus => la voiture reste en première) :

- Début novembre 2011 : le 'garage' est venu chercher mon véhicule en province alors que je partais en vacances à l'aide d'une dépanneuse. Il a ensuite déposé le véhicule chez un spécialiste des boîtes automatiques et à payé les frais de réparations (soit 2000 euros de facture établie à mon nom).

Immobilisation du véhicule supérieure à 1 semaine.

- mi décembre 2011 : de nouveau la même problématique. Le garage est de nouveau venu chercher le véhicule, à mon domicile cette fois, et l'a ramené chez le spécialiste boîte auto. La voiture a été immobilisée plus de deux semaines. Le garage a fait jouer la garantie d'un an que le spécialiste des boîtes auto donne lorsqu'il établit une facture.

- mi mars 2012 : De nouveau la même problématique. J'ai précisé au garage que j'aurais souhaité qu'il reprenne le véhicule. Celui-ci me répond de voir directement avec le spécialiste de boîte auto puisque ses réparations sont encore sous garantie.

Pour ma part :

- Je ne peux plus avoir confiance dans l'utilisation du véhicule notamment sur de long trajet.

- Je ne peux vendre mon véhicule à un particulier de peur que la boîte auto ne lâche de nouveau et que l'acquéreur ne se retourne vers moi pour vice caché.

Que faire ?

Merci

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement